

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
D'AUSSAC-VADALLE

**délibération :**  
**2017\_7\_8**

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : 5

Votants : 5

**Objet : Remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire : référent élu tempête**

L' an deux mille dix sept , le mercredi 06 décembre à 18 h 30, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LIOT Gérard, Le Maire.

Date de convocation du : 28 Novembre 2017

**Présents** : Monsieur LIOT Gérard, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur BERGER Xavier

**Absent(s)** : Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur CHAMBRE Damien

**Excusé(s)** : Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GUILLOU Sèverine

**Secrétaire de Séance** : Madame Marlyse GUILBAUD

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démission de Mme Anne BERTHEBAUD.

Etant donné que Mme BERTHEBAUD Anne avait été désignée "référente tempête", il convient donc de la remplacer.

M. MONTASSIER Jean-Pierre se porte candidat.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de nommer M. MONTASSIER Jean-Pierre en tant que référent tempête en remplacement de Mme Anne Berthebaud;
- Autorise M. MONTASSIER Jean-Pierre à signer les documents nécessaires à cet effet;

**Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0**

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis le 06/12/2017, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jours que ci-dessus.  
Au registre sur les signatures pour copies conformes,  
Le Maire,  
Gérard Liot